

## Compte rendu de séance

### Séance du 20 Octobre 2017

L' an 2017 et le 20 Octobre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de HEROUARD Jean-Paul, Maire.

**Présents** : M. HEROUARD Jean-Paul, Maire, Mmes : BACHER Francine, BARBET-LESEUR Patricia, DORCHY Chantal, POIRET Claudine, TROUILLET Christine, MM : BIOCHE Alain, GALLERNE Jean-Pierre, LE BESCOND Marcel, MARTHOURET Claude, MAURIN Jean-Paul, OSMONT Michel, ROLLAND Daniel

**Excusés** : Mme HUAN-PINÇON Delphine, LE GALLOU Sylvie

**Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 13

**Date de la convocation** : 14/10/2017

**Date d'affichage** : 14/10/2017

**Acte rendu exécutoire**

après dépôt en Préfecture d'Evreux  
le : 23/10/2017

et publication ou notification  
du : 23/10/2017

**A été nommé(e) secrétaire** : BARBET-LESEUR Patricia

**Objet(s) des délibérations**

### SOMMAIRE

Convention avec l'EPN d'adhésion service commun ADS - 2017 -039  
Tableau des effectifs au 01/01/2017 - 2017 -040  
Création d'un poste d'adjoint administratif principal 2ème classe à TC - 2017 -041  
Approbation du rapport annuel 2016 du SAEP - 2017 -042  
Subvention à la Fondation de France - 2017 -043  
Nouveaux statuts de l'INSE - 2017 -045

**Convention avec l'EPN d'adhésion service commun ADS - réf : 2017 -039**

La commune a souhaité rejoindre l'EPN et ainsi adhérer au service commun dénommé Application du Droit des Sols (ADS).

A cet effet, l'EPN propose la signature d'une convention pour une prise d'effet au 01 janvier 2018, et un modèle d'arrêté.

Concernant l'article 5 sur la délégation de signature, le maire choisit de déléguer sa signature au service instructeur pour la notification des incomplets, la notification/prorogation de délais, la consultation des personnes publiques, services ou commissions intéressés.

Il est demandé l'avis du conseil, et son autorisation pour que le Maire signe tous les documents s'y rapportant.

Après délibération, le conseil donne son accord à l'unanimité.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

#### Tableau des effectifs au 01/01/2017 - réf : 2017 -040

Dans le cadre du protocole "Parcours professionnels, carrières et rémunérations" (PPCR), et suite au changement de dénomination de grades, la Trésorerie nous demande une mise à jour au 01/01/2017 du tableau des effectifs.

Emploi	Cadres d'emplois et grades : ancienne dénomination jusqu'au 31/12/16	Cadres d'emplois et grades : nouvelle dénomination au 01/01/17	Nombre d'emplois et durée hebdomadaire
<b>Cadre d'emplois des adjoints administratifs</b>			
- poste de secrétaire	- adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe	- adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe	1 poste à 22 h
<b>Cadre d'emplois des adjoints techniques</b>			
- agent technique polyvalent	- adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe	- adjoint technique	1 poste à 35 h 1 poste à 3 h

Après délibération, le conseil accepte à l'unanimité le tableau des effectifs comme présenté ci-dessus.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

#### Création d'un poste d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe à TC - réf : 2017 -041

Le Maire propose, dans un but de simplification de gestion, de passer le poste de la secrétaire à 35 h, avec mise à disposition pour le SIS à hauteur de 13h par semaine. Le comité technique a donné un avis favorable le 14 septembre 2017.

Il est demandé l'accord du conseil pour autoriser le Maire à signer la convention de mise à disposition et tous les documents se rapportant à la création du poste.

Après délibération, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

#### Approbation du rapport annuel 2016 du SAEP - réf : 2017 -042

Monsieur le Maire présente le rapport annuel 2016 du SAEP selon la loi en vigueur.

Le conseil municipal n'apporte pas d'observation particulière et en approuve le contenu à l'unanimité.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

Subvention à la Fondation de France - réf : 2017 -043

Le Maire propose d'allouer une subvention à titre exceptionnelle à la Fondation de France, pour la reconstruction des îles des Antilles sinistrées suite au passage du cyclone IRMA. Le montant proposé est d'1 euro par habitant, soit 1 236 euros.

Après délibération, le conseil autorise le Maire à l'unanimité à verser la somme de 1 236 euros à la Fondation à titre exceptionnel, et à effectuer une décision modification s'il y a lieu sur le BP 2017.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

Nouveaux statuts de l'INSE - réf : 2017 -045

Le Maire propose au conseil municipal de ne pas délibérer sur les nouveaux statuts de l'INSE étant donné que la commune quittera l'INSE au 31 décembre 2017 pour rejoindre l'EPN au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

Questions diverses :

- SIEGE : M. le Maire annonce les prévisions : effacement de réseaux à Tranchevilliers (rue des 6 arbres en priorité) ;
- RIFSEEP : présentation du projet du nouveau régime indemnitaire qui sera soumis à l'avis du Comité Technique le 07/12/2017 du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Eure ;
- EPN service voirie : une rencontre a eu lieu avec ce service dans la perspective des travaux à réaliser sur la commune en 2018 ;
- Ramassage des encombrants : suite à deux demandes reçues par M. le Maire, ce dernier propose que l'agent communal effectue ce service, qui sera ensuite facturé aux demandeurs sous forme d'une somme forfaitaire plus un montant calculé en fonction du temps passé ;
- M. OSMONT demande si l'EPN dispose d'un service pour les encombrants ;
- Mme BARBET-LESEUR demande si les habitants bénéficieront d'avantages tarifaires à la piscine de St Rémy ;
- M. le Maire évoque un problème rencontré par l'entreprise GUERIN TP pour les travaux au cimetière, avec le liant qui n'est pas conforme ;
- Mme POIRET demande si elle peut faire réaliser des devis pour la conservation descriptifs des statues dans l'église ;
- Vitraux : suite à une rencontre avec l'architecte des bâtiments de France, la société Gwenglass doit proposer de nouveaux dessins ;
- M. GALLERNE soumet la demande de jeunes qui souhaiteraient que le sol sous la raquette de basket à Beucé soit bétonné pour un meilleur rebond du ballon. De plus certains joueurs de pétanque demandent que le terrain soit mieux entretenu, voire plus grand.

Séance levée à 22h45

En mairie, le 24/10/2017

Le Maire  
Jean-Paul HEROUARD

